

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20201214-D\_14\_12\_2020\_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2020

Affichage : 18/12/2020

**Délibération n°14-12-2020-016**

*1.7 Actes spéciaux et divers*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 14 décembre 2020*

Date de convocation	8 décembre 2020
Date d'affichage	8 décembre 2020

Membres en exercice	55
Membres présents	47
Votants	53 (dont 6 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 14 décembre 2020 à 18h30  
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente de Tuffé Val de la  
Chéronne, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents :** M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Gérard GUESNÉ (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Bénédicte MARCHAIS), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Delphine LETESSIER, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT (ayant reçu pouvoir de Mme Catherine CHANTEPIE), Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ (ayant reçu pouvoir de M. Thierry GUÉRIN), M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL (ayant reçu pouvoir de Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN), Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

**Etaient excusés :** M. Thierry BODIN, Mme Catherine CHANTEPIE (ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT), M. Thierry GUÉRIN (ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ), Mme Bénédicte MARCHAIS (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), M. Willy PAUVERT, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN (ayant donné pouvoir à Mme Christiane VAN RYSSEL).

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-Line LEDRU.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## GEMAPI : AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION DE SERVICES DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES RAGONDINS

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'avis du Comité technique du Centre de gestion de la Sarthe en date du 3 décembre 2020,  
Vu le rapport du Président présenté par M. Michel ODEAU, Vice-président en charge de l'Environnement,  
Après en avoir délibéré,

### **RAPPELLE** que :

- depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Communauté de communes est compétente en matière de Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) ;
- Fait partie de cette compétence la lutte contre les ragondins.

**EST INFORME** qu'une organisation reposant sur des conventions de mises à disposition de services entre les communes et la Communauté de communes a été mise en place pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020. Ce procédé a permis de maintenir les organisations en place dans un souci de bonne organisation des services.

**DECIDE**, après avis favorable du Comité Technique, de reconduire ce dispositif dans les mêmes termes à savoir la mise à disposition de ressources humaines et matérielles pour assurer les missions de piégeage et de logistique de lutte contre les ragondins comme suit :

Communes	Interventions	Qui	Temps consacré / an
Avezé	Logistique Ragondins	Agent technique de catégorie C Titulaire	7h
Boëssé-le-Sec	Piégeage ragondins	Agent technique de catégorie C Titulaire	10h
La Ferté-Bernard	Piégeage ragondins	Agent technique de catégorie C Titulaire	15/35 <sup>ème</sup>
Montmirail	Logistique ragondins	Agent technique de catégorie C Titulaire	6h
Saint Maixent	Piégeage ragondins	Agent technique de catégorie C Titulaire	20h
Saint Ulphace	Piégeage ragondins	Agent technique de catégorie C Titulaire	40h
Théligny	Piégeage ragondins	Agent technique de catégorie C Titulaire	80h

**AUTORISE** le Président à signer les conventions de mise à disposition de services avec les communes concernées pour la période 2021-2023 et à régler tous les frais en découlant.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 53

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 14 décembre 2020

Pour extrait conforme

Le Président

M. Didier REVEAU

Le 15 décembre 2020